

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1256

présenté par
Mme Decodts, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À l'alinéa 39, supprimer les mots :

« ou, à défaut, son suppléant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.